

Coordination provinciale de Liège

Les Plateformes «Violences»

Des lieux de concertation, d'actions et d'approfondissement des connaissances

Depuis 2009, la Région wallonne organise un dispositif concerté de lutte contre les violences entre partenaires.

Il s'appuie notamment sur des plateformes de concertation «Violences», gérées par les coordinations provinciales.

Ces plateformes mettent en réseau différents intervenants actifs dans la lutte contre les violences intrafamiliales: associations d'accompagnement et de soutien en ambulatoire et en résidentiel des victimes ou des auteurs, services de police, instances judiciaires, services de médiation, services d'aide médicale et organisations d'action sociale.

Ainsi réunis, les partenaires peuvent développer un travail de concertation tangible, partager leurs expertises, échanger des informations, orchestrer des coopérations... et unir leurs forces pour lutter contre les violences entre partenaires.

Les coordinations provinciales sont aussi chargées:

- d'analyser les besoins des acteurs et de tenter d'y répondre en organisant des formations, des journées d'études ou des projets spécifiques;
- de soutenir la mise en œuvre de projets et/ou l'instauration de partenariats;
- de relayer des informations pertinentes pour ses membres;
- d'organiser, tout au long de l'année, les formations dispensées par les «Pôles des Ressources» pour les professionnel·le·s du secteur;

- de sensibiliser la population à la lutte contre les violences entre partenaires.

En province de Liège, c'est le service Égalité des chances du département des Affaires sociales qui organise, anime et coordonne les plateformes «Violences» de l'arrondissement judiciaire de Liège (divisions de Huy, Liège et Verviers).

L'animation des plateformes fait émerger des questionnements et besoins spécifiques non encore rencontrés ou qui nécessitent une actualisation des connaissances.

Ainsi, en 2019, le service Égalité des chances a organisé des actions ciblées à destination des professionnel·le·s.

- Considérant que les périodes de grossesse et les moments qui suivent l'accouchement sont des moments à risque dans un contexte de violences entre partenaires, une des priorités a été de sensibiliser et former certains intervenants de premières lignes en milieu hospitalier.
- Les mariages forcés et les violences liées à l'honneur ont aussi été abordés lors d'une formation spécifique.
- Les membres ont, en outre, souhaité découvrir de nouveaux outils en ce qui concerne la prise en charge des victimes de violences sexuelles.

Un après-midi d'études et d'échanges a également été organisé avec le parquet général de Liège. L'objectif

de cette rencontre était double:

- o (re)nouer les contacts entre les instances judiciaires et les acteurs de terrain impliqués dans la lutte contre les violences conjugales;
- o améliorer la connaissance réciproque des actions et des rôles de chacun des partenaires.

Malheureusement, l'actualité nous rappelle à quel point la lutte contre les violences entre partenaires doit être omniprésente: un combat de chaque instant qui relève de la responsabilité de tous.

En 2020, les membres des plateformes souhaitent poursuivre leur travail, en sensibilisant davantage les médecins généralistes à la détection, l'orientation et l'accompagnement des victimes de violences. Les difficultés liées au partage d'information dans le cadre du secret professionnel sont aussi au cœur des pratiques, et des solutions seront recherchées. La prise en charge intégrée des victimes de violences entre partenaires est, sans aucun doute, une voie d'avenir qui nécessitera d'être explorée.

Lutter contre les violences entre partenaires est un engagement exigeant et parfois douloureux, mais aussi humainement indispensable !

Le Service Égalité des chances
de la Province de Liège